



Un contrat-cadre pour accélérer la compétitivité de la filière numérique de Bourgogne-Franche-Comté

Bernard Schmelz, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région, Silvère Denis, délégué général du Cluster BFC numérique, Frédérique Alexandre-Bailly, rectrice de l'académie de Dijon, Jean-François Chanet, recteur de l'académie de Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon et Frédéric Danel, directeur de Pôle Emploi, ont signé jeudi 7 mars le premier CAPÉCO numérique régional.

Ce contrat d'appui à la performance économique et au développement des compétences, d'une durée de 4 ans, a pour objectif de structurer et de développer la filière numérique et d'impulser la transition numérique de l'industrie. Il est le fruit de la collaboration active des acteurs numériques du territoire fédérés au sein du cluster BFC numérique (Numérica, Nicéphore Cité, Inkub...) sous la conduite de l'Etat et de la Région.

La filière numérique régionale compte **1 500 entreprises**, en grande majorité des TPE. Elle emploie **8 000 salariés**. Elle affiche **un taux de croissance de ses effectifs de 14 % par an**. Compte tenu de cet éclatement sur des petites structures, l'enjeu de structuration est d'autant plus fort.

Pour répondre à ces objectifs, le contrat détermine 30 actions **réparties selon 4 enjeux prioritaires** :

- Structurer l'écosystème
- Attirer et faire rayonner la filière numérique régionale
- Accompagner dans la continuité les chefs d'entreprise
- Anticiper les mutations liées à la révolution numérique et trouver les compétences

Les premiers résultats sont encourageants

Le CAPÉCO a permis de **clarifier le rôle de chacun des experts du numérique**. A titre d'exemples : *BFC numérique* représente la filière, *Nicéphore Cité* à Chalon-sur-Saône (71) accompagne la transformation numérique des PME industrielles et *Numérica* à Montbéliard (25) est le spécialiste des usages numériques innovants. Le réseau a rassemblé une offre de plus de 40 services au bénéfice des entreprises du territoire.

Le réseau accompagne plus de 600 entreprises par an et déploie un programme très dense de plus de 50 événements et opérations de communication/formation à destination des TPE/PME, comme la journée Conext Days de *Nicéphore Cité*.

Les offres de formation ont été cartographiées et une enquête sur les besoins en compétences des entreprises est régulièrement lancée. Un effort tout particulier sur la féminisation de la filière est opéré dans la mesure où les femmes ne représentent que 12% des effectifs de formation au numérique et 16% des emplois.

Le partenariat s'affiche au sein d'une présence collective des éco-systèmes comme des start-ups sur des événements internationaux (CES Las Vegas, Vivatech Paris ou encore au Japon) mais aussi en répondant collectivement à des appels à projets nationaux comme celui de la French Tech.

A travers ce contrat, Etat, Région et filière affirment conjointement leur volonté de faire de la Bourgogne-Franche-Comté un espace où le numérique est facteur de compétitivité.

Contacts presse :

BFC numérique

Delphine VANHOUTTE – d.vanhoutte@bfcnumerique.fr – 06 63 72 46 98

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 06 74 97 43 18

Hélène WOKOWSKI-PIERRE – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 06 14 37 17 26

Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél 03 80 44 64 05